

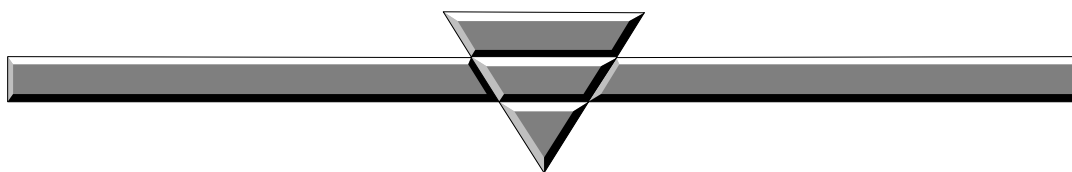


LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : cmonnet@erasme.org



**OBJET DU MARCHÉ :
PRESTATION GRAPHIQUE LACLASSE.COM.**

Date et heure limites de réception des offres :

Le 30 novembre 2009 – 17 h 00

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Prestation graphique laclasse.com

1.2 - Contexte :

Le centre Erasme édite l'environnement numérique de travail laclasse.com. Ce service en ligne connaît des évolutions régulières. Il est développé par les équipes d'Erasme.

1.3 - Mission :

Réaliser des éléments graphiques pour le site laclasse.com : bannières, bandeau, ensemble des éléments graphiques de pages web, banques de pictos, en se conformant à la charte graphique actuelle de laclasse.com. Certains éléments pourront être en flash.

Le prestataire devra mettre à disposition un graphiste pour la réalisation des éléments graphiques, la conduite de projet sera réalisée par le centre Erasme. Le centre Erasme mettra à disposition dans ses locaux un bureau équipé de la suite Adobe. Le travail y sera réalisé.

La mission comprendra une tranche ferme de 10 jours hommes et des tranches conditionnelles de 10 journées additionnelles.

1.4 - Compétences techniques attendues :

Le prestataire devra rassembler les compétences techniques suivantes :

- Maîtrise des outils de création graphique
- Découpage de pages webs en XHTML / CSS 2
- expérience de la conception de page web pour le web dynamique (php, asp, etc...)

1.5 - Éléments attendus :

Le prestataire devra présenter des références graphiques du ou des graphistes proposés, ainsi que des compétences techniques. Il devra préciser les délais maximum d'intervention du ou des graphistes suite à la demande. Il devra proposer un tarif pour la tranche ferme et pour les tranches additionnelles.

1.6 - Contexte :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par fax.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 45 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le présent document, daté et signé
- ✓ Une proposition financière
- ✓ Les références des graphistes
- ✓ Les délais d'intervention

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Tarif pour 50% de la note**
- Qualité graphique des références pour 20% de la note**
- Références dans le domaine du web éducatif pour 20% de la note**
- Disponibilité des intervenants pour 10% de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat